

L'éveil Normand

CONSEIL MUNICIPAL. Un débat et des orientations

Les élus de la commune de Mesnil-en-Ouche se sont réunis mardi 5 février en conseil municipal. Le point sur l'essentiel des sujets traités par les élus municipaux.

Débat d'orientation budgétaire : Le gros point de la soirée concernait le débat d'orientation budgétaire de Mesnil-en-Ouche. Après avoir eu un rappel des dépenses et recettes de fonctionnement de la commune, des recettes et dépenses d'investissement, ainsi que de la capacité d'autofinancement et du taux d'endettement, les élus ont pu débattre sur les perspectives pluriannuelles proposées par la commission des finances. L'axe est mis sur la conservation d'une capacité d'autofinancement positive tout en maintenant un taux d'endettement raisonnable. Pour ce faire, le débat présentait l'objectif de maîtriser les dépenses de fonctionnement en contenant l'évolution annuelle à 1,5 % et en anticipant l'augmentation inéluctable des charges liées au futur campus scolaire, mais aussi le fait de conserver des taux d'imposition constants, de contenir l'évolution des dépenses liées aux investissements courants et de permettre le financement d'investissements structurants.

Programmes d'investissements 2019 : Le débat a permis ensuite de discuter du programme des investissements pour 2019, échelonnés selon les thèmes concernés. Ainsi, la commune prévoit d'investir 794 000 € dans l'action sociale, 351 000 € dans la culture, le loisir et les sports, 319 000 € dans la santé ou encore 303 000 € dans ses églises. Viennent ensuite les investissements dans l'aménagement du territoire à hauteur de 222 000 €, dans les réseaux pour 175 000 € et la voirie pour 163 000 €, et dans l'éducation, enfance, jeunesse pour 95 000 €. L'environnement, les cimetières, les logements, l'administration, l'accessibilité, les salles des fêtes, les services techniques, les domaines et le développement économique sont également pris en compte dans le programme d'investissement, pour des sommes allant de 5 000 à un peu plus de 50 000 € selon les thèmes.

Sollicitations de subventions : Les élus ont ensuite eu une présentation des subventions que la commune souhaiterait solliciter pour les opérations d'investissement de 2019. Auprès de l'état tout d'abord pour les études et travaux de sécurisation de la mairie de Pierre-Ronde, les vestiaires du stade de foot-



Le jeu habituel des questions-réponses entre les élus de Mesnil-en-Ouche a animé la réunion de conseil municipal qui portait sur le débat d'orientation budgétaire.

ball (La Barre) et les travaux des cimetières de Mesnil-en-Ouche. Auprès du Département ensuite pour les vestiaires du football à nouveau, la restauration de l'orgue de l'église de Beaumesnil, l'aménagement du trottoir route de Lyre à La Barre-en-Ouche et l'aménagement d'une sente pédestre à Mancelles. Auprès de la CAF enfin pour l'équipement des jeux extérieurs à La Barre-en-Ouche, l'équipement

mobilier de la ludothèque, l'équipement périscolaire des groupes scolaires, le mobilier de l'espace ados, le mobilier et le matériel informatique du centre de loisirs, et le matériel du RAM (Relais d'assistants maternelles) et du LAEP (lieu d'accueil enfants-parents).

Environnement : Les élus ont été informés sur la création d'un marché d'élagage pour les arbres de la commune, afin de sécuriser le personnel des

services techniques qui ne sont pas équipés comme le sont les prestataires au matériel adapté à l'élagage. Ils ont ensuite rappelé, concernant l'entretien des trottoirs, l'obligation des habitants de nettoyer les trottoirs situés devant leur façade lorsqu'il n'existe pas de service de balayage, ce qui est le cas à Mesnil-en-Ouche.

Domaines : Le conseil a conclu en autorisant l'installation d'un noeud de raccor-

dement pour la fibre sur un terrain communal à La Barre-en-Ouche visant à récupérer la fibre de collecte du Département et l'utiliser pour effectuer le raccordement du secteur d'Épinay, de Landepéreuse et de Thevray. Ils ont ensuite voté le projet d'acquisition d'une parcelle en centre-bourg d'Ajou visant à y créer un parking, et le projet de vente d'un immeuble à vocation commerciale à La Barre-en-Ouche.